

CAHIER DE REVENDICATIONS CCT 2019-2020 COMMISSION PARITAIRE AUXILIAIRE POUR OUVRIERS

1. En général

- Durée: 1/1/2019 – 31/12/2020
- Prolongation des CCT existantes
- Tous les avantages supplémentaires doivent s'ajouter aux avantages existants dans les entreprises

2. Pouvoir d'achat

- Mise en place d'une prime syndicale
- Augmentation brute maximale des minima sectoriels et des salaires réels à partir du 01.01.2019
A moyen terme, le salaire minimum sectoriel doit être porté à 14 €/heure – 2300 €/mois
- Système d'indexation
 - o 1 x par an
 - o Indexation des salaires réels
- Augmentation de la prime de fin d'année
- Instauration des primes d'équipe
- Sécurité d'existence :
 - o Complément de l'employeur les 6 premiers mois de maladie
 - o Instauration d'une indemnité complémentaire en cas de chômage économique

3. Fin de carrière / travail faisable

- RCC:
 - o Souscrire aux cct cadres
- Crédit-temps :
 - o droit aux possibilités de la CCT 103 (soin enfant, soins palliatifs, soin membre de la famille gravement malade, formation à ½ temps ou temps plein)
 - o possibilité d'un emploi de fin de carrière à partir de 55 ans (1/5) et 57 ans (1/2)
 - o crédit-temps fin de carrière à ne pas prendre en compte pour le seuil des 5 % concernant l'absence simultanée
 - o accès à la prime flamande d'encouragement
 - o calcul du complément en cas de RCC sur base du salaire à temps plein

4. Conditions de travail

- Juste utilisation de la CP 100 : intervention commune auprès de l'ONSS
- Travail intérimaire : prise en compte de l'ancienneté totale des intérimaires pour l'ancienneté dans l'entreprise

5. Frais de transport

- Instauration du remboursement des frais de transport pour le transport privé
- Indemnité vélo : introduction d'une indemnité vélo avec adaptation automatique au montant légal

6. Statut délégation syndicale

- Evaluation de la CCT délégation syndicale

7. Formation

- Prolongation et amélioration de l'accord précédent
- Plan de formation dans les entreprises avec implication active et approbation des organes de concertation